

Visite le 14 juin 2023 de la propriété « l'Artimon » au 58 rue Jeanne Jugan à Saint-Malo

Bienvenue à l'Artimon

Soazick Poullain, Catherine Duboys Fresney, Alexandre et Guillaume Renault, plus René Duboys Fresney ici présent, s'associent à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

Je voudrais ici joindre à cet accueil différents membres de l'association ADCC qui par leurs parents ou ancêtres ont un lien avec l'Artimon : Christine Hervieu, Chantal Herlin, Françoise de Colbert, Isabelle de Bodman, Laurence Duboys Fresney, Olivier Gautier,

Egalement les membres de l'ADCC qui ont une relation de proximité avec l'Artimon : concernant le manoir des Corbières : Xavier Dubois de Montmarin, Jehan de Ponphilly ; concernant l'Amélia » : Gilles d'Ersu, Laure Gouilly-Frossard née Desbois de la Roche ; concernant « La Concorde » : Françoise de Bellevue-du Plessis ;



L'Historique du nom « Artimon »

Ce nom ne provient pas de la « fantaisie » d'un marin ou capitaine de navire ...

Le nom Artimon apparaît pour la première fois dans un acte de 1712 contenant vente par le Chapitre de Saint-Malo à Godet de la Saudre armateur-négociant d'une pièce de terre située sur le plateau des Corbières dénommée « L'Artimon » ou « L'Obiterie »

L'Obiterie » est une offrande foncière à l'Eglise moyennant en contre-partie des célébrations de messes en faveur du donateur afin pour ce dernier de mériter « son ciel » ; cette donation au Chapitre de Saint-Malo avait été réalisée ici en 1671, mais nous n'avons pas la connaissance du donateur initial.

On retrouve le nom « Artimon » dans deux adjudications de 1756 puis de 1813 ainsi que dans les actes ultérieurs.

Il a été écrit que le nom proviendrait du tracé de la parcelle de terre en question, en la forme d'une voile d'Artimon ... Cette version nous paraît peu probante.

Autre précision : « l'Artimon » a parfois été écrit avec un « T » final, ce qui pourrait correspondre à une autre signification ; nous sommes ici sur un plateau des Corbières que l'on a parfois nommé la « Montagne des Corbières » ...

Historique de la « Maison Artimon »

En 1718, le sieur Godet de la Saudre procède à l'achat du terrain auprès du Chapitre de Saint-Malo et sans doute il y entame une première construction ; il soutient avec le voisin, Padet sieur du Dréneuf, un long et onéreux procès ; Padet avait acquis quelques années auparavant du même Chapitre deux différents terrains de part et d'autre de celui de l'Artimon, de sorte qu'il aurait pensé en être naturellement le bénéficiaire ; mais le Chapitre en décida autrement ; Godet pour ses affaires ou suite au procès tombe en faillite et doit rétrocéder le terrain ...

Vers 1740-50, acquisition Godefroy ???

En 1756, adjudication sur saisie en faveur de Claude Dubois, sieur des Corbières, armateur, en parenté avec les Godefroy, et Elisabeth Le Mortellec, sa seconde épouse ; la construction est maintenue ou rénovée. L'Artimon suit alors le sort du manoir voisin des Corbières.

En 1813, adjudication successorale de l'immeuble suite au décès de Claude Dubois (1794) et de son épouse (1811) ; rachat par les enfants de François Dubois des Corbières : la construction est de dimension presque carrée, composée de deux logements dos à dos, l'un donnant vers le chemin d'entrée, l'autre vers la Rance, avec au rez de chaussée une entrée et une pièce à enfeu de part et d'autre ; au premier, palier et chambre de part et d'autre ; au second, palier et mansarde de part et d'autre ; la toiture est indiquée en mauvais état ; la maison fera l'objet d'une rénovation au cours du 19^{ème} siècle.

En 1838, François Dubois des Corbières décède ; son gendre Louis Gouyon de Beaufort et sa fille Elisabeth Dubois lui succèdent.

En 1878, vente de l'Artimon à Henri Dubois notaire à Laval et Clarisse Marie Rousselière son épouse ; ensuite il y aura leur fille Berthe Dubois, épouse de l'armateur Anatole Lemoine ; puis leur petite-fille Berthe Lemoine épouse de Jacques Dubois Fresney, la grand-mère des propriétaires actuels ...

Vers 1900, il y eut l'agrandissement de la propriété avec la partie blanche et sans doute les dépendances.

L'on maintient souvent en famille que l'achat de 1878 aurait été réalisé à la faveur du mariage de Berthe Dubois avec Anatole Lemoine ; et que l'agrandissement-partie blanche aurait été construit à la faveur du mariage en 1904 de Berthe Lemoine avec Jacques Dubois Fresney.

Le jardin de 2,80 ha a été dessiné à l'anglaise sans doute au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle avec des pelouses, des allées couvertes bordées de haies (lauriers), un mélange d'arbres feuillus (chênes, érables) et de résineux (if, pins maritimes), quelques arbres remarquables (cèdre, séquoia, platane), un jardin potager, un belvédère, une chapelle Notre Dame de la Merci datant de 1849, malheureusement détruite en 1944.

Le chêne vert se régénère naturellement dans les falaises.

Historique du voisinage

A l'origine, les terrains des Corbières dépendaient de l'Eglise du lieu - Sainte Croix - elle-même dépendant du Chapitre de Saint-Malo ; au cours du 18^{ème} siècle, il y eut création d'une paroisse autonome, gérée par un « Général de la Fabrique »

En ce qui concerne les Droits et Privilèges, ces lieux dépendaient de la seigneurie de Chateauneuf ; on retrouve dans les archives de nombreux procès soutenus par le seigneur, comte de Plouer, pour réclamer des redevances auprès chaque four à pain et ils étaient nombreux, établis dans Saint-Servan pour alimenter la population de plus en plus nombreuse, aussi bien celle de Saint-Malo ...

Le manoir des Corbières, lui, est passé entre les mains successivement de :
Vers 1745-1792 : Claude Dubois sieur des Corbières
Vers 1794-1838 : François Dubois des Corbières
Vers 1838 1855 : Louis Gouyon de Beaufort
Vers 1876 : Félicie de Kersauzon
Puis legs en 1877 à la congrégation des Franciscaines de Sainte Marie des Anges
Transfert à l'hôpital de Saint-Malo, service de gériatrie.

Autre propriété de congrégations entre l'église Sainte-Croix et le cimetière :
En 1698 : Noël Danycan
En 1701 : la congrégation des Filles de la Croix
En 1792 : hôpital militaire dit des Sans Culottes
An VIII : démembrement en trois lots puis rachat par la famille Dubois des Corbières
1842 puis 1893 : rachat par les Petites Sœurs des Pauvres (sœurs Jeanne Jugan)

L'Amélia :
Padet du Dreneuf
Puis Robert (La)Mennais

La ferme du Poncel - voir aujourd'hui la place du Poncel -
Cette ferme appartenait à l'hôpital de Saint-Servan suite sans doute à un legs
Le Chapitre en fit un rachat partiel pour y construire un Séminaire ainsi que la Maison de l'Evêque ;
sous la Révolution, ces constructions allaient devenir une caserne pour un régiment du Génie - voir
aujourd'hui la rue du Génie - avec la résidence du commandant - parmi eux un certain colonel Etienne
Thérèse Amaranthe Dubois Fresney qui y résida avec sa famille de 1809 à 1815 ; c'est là que naquit
deux de ses enfants, le médecin accoucheur et témoins des naissances était Jean Louis Moras, médecin
de la Marine et maire de Saint-Servan, un ancêtre de Berthe Lemoine ...

L'achat en 1878 par le couple Henri Dubois et Clarisse Marie-Rousselière

Henri Dubois est notaire à Laval de 1846 à 1877. Il habite rue Neuve, dans la même rue que le Général
Dubois Fresney. Il connaît bien la villégiature de Dinard, y possède deux villas et achète des terrains à
Saint-Enogat, en nature de dunes mais destinés à la construction. L'on a dit qu'il était à Saint-Enogat
l'équivalent du banquier Hébert à Paramé. Il connaît bien en Mayenne la famille de la Teysserie,
descendante de Surcouf et propriétaire de nombreux terrains à Rothéneuf, à proximité de la plage du
Val ; c'est lui qui réalisera le lotissement et les reventes des parcelles notamment à de nombreux
mayennais ...

En 1878, ils achètent à Saint-Servan la propriété L'Artimon qu'ils destinent à leur fille laquelle vient
d'épouser en 1877 l'armateur Anatole Lemoine, fils de François Guillaume Lemoine armateur lui-
même à Saint-Malo ; leur fils Henri Lemoine, resté célibataire, recevra notamment les deux villas de
Dinard ...

Un deuxième achat eut lieu en 1888 pour un terrain dit des Corbières, sans doute situé derrière les
dépendances.

La famille d'armateurs Lemoine

Cette famille de marins Lemoine était originaire de Agon dans la Manche.

Par suite semble-t-il de l'ensablement de l'embouchure de la Sienne, les marins du lieu s'exilèrent, dont
certains vers Saint-Malo ; deux frères Etienne et Denys Lemoine y viennent pour naviguer ; ils y
épousent deux malouines des familles Bar et Luce en 1733 puis 1743.

Le cursus habituel était de marin devenir capitaine, puis de capitaine devenir armateur ; on retrouve un
François Lemoine capitaine de navires - époux de Gauttier - puis un François Etienne Lemoine,

armateur corsaire – époux de Bécot originaire de Paimpol – il arma des navires de faible tonnage pour la « petite course » autour des îles anglo-normandes, malheureusement il décèdera à Brest à l'âge de 30 ans ; ensuite un François Guillaume Lemoine, un grand armateur malouin qui arma pendant toute sa carrière de 182x à 1885, près de cent navires destinés tant au cabotage qu'au long cours puis à la pêche de la morue à Terre-Neuve ; son épouse était Augustine Moras, la fille du maire de Saint-Servan ; ils eurent trois fils Francis, Auguste et Anatole et une fille Alice.

A cette époque les mariages et puis les héritages étaient de grande importance : Auguste L épouse Clémentine Hovius héritière de la malouinière « La Balue », Anatole L épouse Berthe Dubois, héritière de « L'Artimon », Alice L hérite de Bélair, en provenance des familles Bodinier puis Moras.

Les Lemoine initialement malouins, installés intra-muros dans un hôtel rue d'Asfeld, deviennent par alliance et héritages des servannais – voir les armoiries de Saint-Malo et de Saint-Servan sur la façade de l'immeuble rue d'Asfeld.

La situation paraît florissante à la fin du 19^{ème} siècle ; malheureusement plusieurs difficultés surviennent par la suite : les décès prématurés de Francis et de Anatole Lemoine, en 18xx puis en 1889, la guerre 1914-18 avec les réquisitions des navires et la perte corps et biens de la goelette Florentine, enfin la concurrence des chalutiers qui arrivent à pêcher en grande quantité et à moindre coût ; les malouins dont les Lemoine, vont persévérer dans la pêche à la voile avec des doris et des lignes de fond ; mais en vain ...

Ludovic Lemoine, fils de Auguste L, doit cesser son activité suite à la perte au Groenland de son dernier navire trois-mâts « L'Ermite » ; il doit vendre sa malouinière « Le Balue » puis décède pauvrement sous les bombardements de Saint-Malo en 1944.

La succession de l'armateur Anatole Lemoine

Anatole Lemoine, armateur à Saint-Malo comme son père François et comme son frère aîné Auguste, décède prématurément en novembre 1889. Il serait tombé malade d'une pneumonie – ou bien de la tuberculose –

Les deux enfants Berthe et Henri Lemoine sont héritiers mineurs, donc protégés par un conseil de famille, et par un liquidateur amiable Joseph Blaize (de Maisonneuve), par des ventes obligatoirement publiques aux enchères.

Les navires sont tous inventoriés puis vendus, la place de pêche de Port au Choix est cédée à l'armateur Saint-Mleux, celle de l'île aux Chiens à Saint-Pierre à Auguste Lemoine et aussi à l'Etat. La maison d'armement est liquidée par Joseph Blaize, les créances encaissées et les dettes payées.

La maison de la rue d'Asfeld est vendue par adjudication à la Banque de France pour servir de logement à son directeur.

Berthe Lemoine réemploie les fonds disponibles dans un agrandissement de l'Artimon (partie blanche).

Les constructions de la « période blanche » - 1880-1900 –

Le parti-pris pour cette construction nouvelle toute blanche, n'a rien à voir avec le style « malouinière » , bien implanté dans la région à la suite de Garangeau ; ici, l'on tente la grosse villa voire le petit château d'un style néo-moyenâgeux ; il n'y a pas d'équivalent dans la région ; nous n'avons pas connaissance du nom de l'architecte ; ce modèle se rattacherait seulement à une période de constructions que l'on pourrait appelée « Période Blanche » avec l'usage d'un crépis ciment peint en blanc, par la suite, il sera teinté blanc dans la masse, la décoration étant moulée ; nous avons là les grands hôtels de la région (ceux de Courtoisville), des villas mauresques, le château de la Briantais,, les malouinières les plus récentes couvertes d'un crépis (La Baronnie), l'hôtel de la Poste de Saint-Servan, l'ancienne gare de Saint-Malo, etc ...

Les marins en hiver à Saint-Malo

Les marins malouins vivaient beaucoup de la pêche à Terre-Neuve ; l'embauche se faisait début décembre de chaque année pour la saison suivante à la foire du Vieux-Bourg, un hameau où nous sommes passés en début d'après midi, pour aller visiter la malouinière de Miniac-Morvan.

Les marins partaient tous ensemble vers Terre-Neuve début mars mais ils en revenaient à des dates très variables, soit dès juillet pour les navires dénommés « chasseurs » destinés à rapporter en métropole les premières pêches, soit en octobre-novembre pour les retours en direct à Saint-Malo, soit en janvier-février pour les retours après décharges de la morue sèche à Bordeaux ou Marseille.

Les marins devaient subvenir continuellement aux besoins de leurs familles, et ils cherchaient souvent du travail durant l'hiver, notamment à la campagne ; ici à l'Artimon, la tradition orale nous indique que durant un hiver, des marins auraient creuser le vallon existant en direction de la Rance pour dégager la vue sur l'île de Bizeux ...

Le commerce des homards à Saint-Malo

Au pied de la tour Solidor, dans le port d'échouage de Saint-Père, apparut fin 19^{ème} s un commerce de homards, auquel les armateurs Lemoine participèrent ; il s'agissait de faire venir ici les fameux homards bleus de Bretagne, de Loctudy, au moyen d'une dizaine de sloops, dont l'un d'entre eux « Isly » appartenait aux Lemoine ; ceux-ci possédaient aussi là sur le quai Solidor un immeuble avec atelier et logements acquis des services de la Marine suite au renoncement de l'arsenal ; pour toute cette production de homards, Saint-Malo représentait un lieu de consommation dans les nombreux hôtels et restaurants de la région, mais aussi un lieu d'expéditions par chemin de fer vers Rennes ou Paris ...

Les armateurs Auguste et Anatole Lemoine pratiquent à Terre-Neuve depuis 1880 la pêche des homards ; il s'agissait de diversifier la pêche de la morue quand cette dernière faisait défaut dans les parages ; les techniques de conservation avaient été élaborées dans le Finistère avec la pêche à la sardine ; Les Lemoine et autres malouins portaient sur place dans des fours en briques les homards à ébullition en vue d'une mise en conserve et d'un retour en état de consommation.

En 1904, lors d'une « Entente cordiale » avec nos « amis anglais » , les malouins durent quitter la côte de Terre-Neuve, mais possédant la technique, ils purent la maintenir à Saint-Malo ; Anatole Lemoine édifia derrière les dépendances de l'Artimon un grand bâtiment dit « La conserverie » ; malheureusement son décès prématuré mit fin au projet. De son côté Auguste Lemoine, demeurant à La Balue était aussi propriétaire d'une maison dite « La Rosaie » rue Beauséjour à Saint-Servan, où il établit sa propre conserverie : « la mise en boîte se faisait dans le grand salon, du matériel technique était également installé dans le petit corps de bâtiment à l'est de la cour derrière la maison principale. Un vivier d'eau de mer permettait la conservation des crustacés avant leur traitement ; cette activité fut vraisemblablement de courte durée ; à la prise de possession des lieux par un successeur en 1980, il existait encore dans un petit appentis jouxtant le bâtiment arrière une quantité importante de boîtes de conserve, dont l'ancienneté était proportionnelle à la présence olfactive ...

L'histoire des bords de mer en France

Dès l'origine, au Moyen-Age, les bords de mer étaient du ressort des seigneuries locales ; les droits d'épaves et de bris, les droits de pêcheries appartenaient aux seigneurs de Chateauneuf ; la contre-partie était la surveillance des côtes au moyen d'une compagnie des garde-côtes ;

Sous le roi Louis XIV, aidé en cela par le ministre Colbert, les côtes de France sont considérées comme des frontières du Royaume et à ce titre appartiennent au Roi ; Louis XIV va contester partout en Bretagne et ailleurs les concessions de pêcheries accordées par les seigneurs locaux ; la limite entre les droits du Roi et ceux du seigneur se situait alors semble-t-il à l'extrémité des terres cultivables ; la Révolution française puis les codes Napoléon vont changer la donne : le domaine public maritime débute au plus haut niveau des eaux ; dans certains cas, notamment en présence de falaises, une frange de terrains va se trouver sans maître.

C'est sans doute pour cela qu'un capitaine des gardes côtes de Saint Malo, Grout de la Grassinai, après lui sa fille, va devenir propriétaire de la bande côtière des Corbières, depuis le port Solidor jusqu'à la plage du four à chaux ; la situation devenait complexe car les anciens riverains de la mer n'y avaient plus accès et Mademoiselle de la Grassinai n'avait pas non plus d'accès à ses terrains depuis la voirie publique.

Il y eut procès avec la Marine qui interdisait l'accès par l'Arsenal de Solidor ; Melle de la Grassinai se plaignait aussi de l'empiètement chez elle - au niveau du parc public des Corbières - des marins qui assuraient de jour comme de nuit la surveillance sur les hauteurs de l'Arsenal . Procès également avec François Dubois des Corbières puis son gendre Louis Gouyon de Beaufort pour pouvoir accéder à la rue de la Vigne au Chap (rue Jeanne Jugan) ; une conciliation se fit au moyen d'un passage en partie souterrain, sous le travers d'une corderie qui fermait le passage depuis l'église Sainte Croix jusqu'au chemin d'accès de l'Artimon ...

Au final, Melle de la Grassinai abandonna tous ses terrains, une partie à la Marine - correspondant aujourd'hui au parc public des Corbières - le surplus semble-t-il vendu à François Dubois des Corbières ; ce dernier réalisa un échange avec Padet du Dréneuf pour accorder à ce dernier un terrain d'accès à la mer contre un autre terrain isolé situé au-delà de l'Artimon.

Les destructions pendant la guerre 1939-45 :

A l'Artimon : un obus tombe dans la maison mais n'explose pas, destruction volontaire du belvédère pour y placer deux bastions d'artillerie, destruction par incendie de la chapelle transformée pour les circonstances en réserve de carburants !!.

A proximité, nous noterons :

- La cité d'Alet
- Le quai Solidor
- Les orgues de l'église Sainte Croix
- Dans le manoir des Corbières, le décès de deux religieuses
- Boulevard Gouazon, les vitraux historiés de la chapelle Saint-Joseph ; l'explosion de la villa de la marquise de la Bédoyère née Guibert, avec le décès de sa fille et son gendre Robert Lavollée,
- Rue Bougainville à l'angle de la rue Dreux, explosion de la villa du poète Paul Vimereu
- Rue de la Grande Aiguille, le décès de Ludovic Lemoine sous les bombardements
- La destruction des installations portuaires (bassin Bouvet)
- La destruction volontaire du phare de la Balue



Le panorama du bastion de l'Artimon

Le grand naturaliste Buffon est de passage à Saint-Malo en 1779 ; à partir de plusieurs endroits de la ville - montagne Saint Joseph, hauteurs de Paramé, sémaphore du Gras Larron - il aurait déclaré être en présence de l'une des plus belles vues d'Europe !!!

Les malouins apprécient leur panorama à partir des remparts de la ville , les servannais à partir du pourtour d'Aleth .

Nous, ici à l'Artimon, apprécions énormément notre propre panorama qui en faisant un tour complet se compose successivement de :

La **propriété L'Amélia** (nos voisins immédiats, les Parscau du Plessix et d'Ersu) ; dont le **pavillon** des gardes côtes aussi dénommé le pavillon de La Mennais (Félicité de Lamennais y aurait écrit l'une de ses oeuvres)

Au-delà : autrefois le Séminaire de Saint-Servan devenu la caserne du Génie ainsi que la **maison de l'Evêque** (aujourd'hui Isabelle et Tristan de Couesnon)

Les terrains provenaient de la ferme du Poncel

La villa « **La Roche aux Mouettes** » (autrefois Kergariou) sur la **pointe de l'Aiguille**

La **plage du Four à Chaux**, la **plage du Rosais** (avec son cimetière et son hôpital), le **Vau Garni**

La **pointe et le parc de La Briantais** (ancienne propriété Guy La Chambre)

Le **barrage de la Rance** et l'usine marémotrice (inauguré par le Général de Gaulle en 1966, il rejoint les deux pointes Briantais et Brebis) –le pont le plus proche est le Saint-Hubert, à 10 km en amont, Dinan est à 20 km en amont, à vol d'oiseau.

La **pointe de la Brebis** : la centrale électrique ; les lignes se dispersent au-dessus de Pleurtuit, deux restent sur la rive gauche de la Rance direction Saint-Brieuc, deux repassent rive droite par le pont Saint-Hubert.

La Pagnais ; la pointe de la Jument

Les îles sur la Rance sont :

Le rocher des Zorieux

L'île et la vierge de Bizeux (le couvent des Récollets) voir un projet de pont

Les bancs de sable ont disparu ; de même les casiers flottants à homards

La **pointe de la Vicomté** – en retrait le manoir de la Vicomté

L'hôtel devenu la **résidence Beauvallon** (« Le Bosphore d'Occident » selon Anne de Noailles)

Aujourd'hui disparu, le casino de la Vicomté

La **baie et la plage du Prieuré** – avec le prieuré MH

La **ville de Dinard** (le clocher de l'église)

La **promenade du Clair de Lune**

Le **Bec de la vallée** - embarcadère

La **pointe du Moulinet** (la pointe de la Malouine est de l'autre côté de la plage de l'Ecluse)

L'île et le **fort de Harbour** (Alain Delon ex propriétaire)

L'embouchure de la Rance, une ria, appelée aber en Bretagne, avec :

- Des pêcheries au Moyen Age
- Un commerce de gabarres avec la Rance en amont et le canal d'Ille et Rance de Evran à Rennes
- Deux zones de mouillage - ancrage ou échouage : l'anse de Solidor et la Belle Grève au niveau de la Richardais au-dessus du barrage (voir le retour des navires à la suite de la bataille de la Hougue)
- Des zones de constructions navales : Solidor, Mont-Marin, La Landriais

La presqu'île et la cité d'Alet(h) – cité antique en lien avec Corseul

Le marégraphe (1850-1917)

L'anse et le port Saint-Père ; autrefois les sloops homardiens de Loctudy

La Tour Solidor (Le Duc Jean IV de Bretagne au cours du XIVème s)

L'anse et le port Solidor (L'Arsenal, les bâtiments de la Marine, le laboratoire océanographique du museum d'histoire naturelle et du commandant Charcot transféré à Dinard – villa Bric à Brac) – L'ENIM. Voir la tentative de création d'un arsenal à l'initiative du commissaire principal de la Marine de Saint-Malo Charles Jacob de Bleschamps dont la fille Alexandrine veuve Jouberton avait épousé le 25 mai 1803 Lucien Bonaparte, malgré l'opposition déterminée du 1er consul.

La **pointe et le parc des Corbières** (vendue par Mme Grout de la Grassinai à la Marine en 1806)

La **plage des Corbières**

Le **manoir des Corbières** (devenu congrégation religieuse puis hôpital) (Dubois des Corbières puis Gouyon de Beaufort puis Kersauzon)

L'**église Sainte-Croix** (construite à partir de 1715)

La maison mère des **Petites Sœurs des Pauvres** (ex congrégation des Filles de la Croix)

Le vieux **cimetière** de Saint-Servan avec les tombes des amiraux Pierre Bouvet de Maisonneuve, Auguste Léopold Protet, François Thomas Tréhouart, François Bénic ; avec la tombe du corsaire René Noel Rosse

La **rue Jeanne Jugan** ex rue de la vigne au Chap (c'est-à-dire Chapitre)

Les immeubles protégés Monuments historiques sont :

La Maison de l'Evêque

L'ancien prieuré de Dinard

Le Fort Harbour

La Tour Solidor

L'église Sainte Croix

La Briantais n'est semble-t-il pas protégée

Il faudra désormais tenir compte de l'existence du « **Parc Naturel Régional Vallée de la Rance et Côte d'Emeraude** »



Pour compléter la connaissance de ces lieux:

Les historiens de Saint Servan : Jules Haize, Antoine Dos, Docteur Nicolas, L du Longbois (Hircoet)

Les armateurs ou armateurs-corsaires de Saint-Servan : Robert Surcouf à Riancourt, Jean Julien Bodinier à Bélair, Mathurin Guibert (1724-17xx), Noel Danycan rue Dreux, Pierre Nicolas Ruault de la Motte, sieur de la Roulais (1696-17xx), Corneille O Murphy (1724-17xx), René Noel Rosse (1767-1826), Guillaume Marie Angenard (1776-1837) voir ses mémoires sur Gallica, Nicolas Chesnard de la Giraudais (1700-17xx) Clause Dominique Avice (de Bellevue), Pierre Bouvet de Maisonneuve (1775-1860)

Le passage de Buffon à Saint-Malo : <https://www.duboyfresney.fr/index.php?page=docu1025>

Les sirènes de la Rance : Louise Ferrari au Chêne Vert, Cora Madou à la Briantais, Suzy Solidor, elle qui a si bien chanté la mer : <https://www.duboyfresney.fr/index.php?page=docu1027>

Les corsaires de Saint-Servan : voir le site de l'ADCC

Les nombreux projets de traversées de la Rance au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècle

En 1790, autour de la Rance, le découpage des deux départements Ille et Vilaine et Côte du Nord : <https://www.duboyfresney.fr/index.php?page=docu10010> v